

# SOCIÉTÉ MINIÈRE DE BAKWANGA

« M I B A s.A. »



SA avec Conseil d'Administration  
au Capital social de 40.098.120.000 FC  
N° RCCM : 14 - B - 067 - Numéro d'Identification Nationale : 8 - 198 - N90463 A

---

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Le Président*

Kinshasa, le 30 sept 2015

Ref. : 061/MIBA/PCA/2015.

**Madame Eliane MUNKENI Kiekie**  
**Commissaire aux comptes de la MIBA**  
**Avenue Mutombo Katshi 10/13**  
**KINSHASA/GOMBE-**

Madame la Commissaire aux comptes,

### **Concerne : Réponse à votre courrier réf. ACF/CAC/MK/001/06/2015**

Nous accusons réception de votre courrier du 19 juin courant dont références en rubrique. Si nous n'avons pas répondu jusqu'à ce jour, c'est parce que nous avons estimé qu'il fallait faire un travail en profondeur qui permettrait de nous donner un peu plus de visibilité car les questions que vous avez soulevées sont fondamentales et conformes à la procédure d'alerte prévue au titre 4 de la loi OHADA.

Faisant suite à votre examen sur l'assurance de la continuité d'exploitation de la MIBA SA au regard de sa situation affichée dans les états financiers clôturés au 31 décembre 2014, vous nous avez posé trois questions que nous reprenons dans la suite en regard des réponses que nous y apportons.

- a) ***Dans combien de temps la Société pense rembourser les DCT, précisément la dette sociale ?*** La démarche actuelle a été de construire d'abord un plan d'urgence qui court sur une période de maximum deux ans afin de permettre de construire le futur. En effet, après le démarrage de ce Plan, nous devons être en mesure, endéans les six mois, de mettre au point un programme de relance ambitieux pour le long terme. Le Plan d'urgence intègre un certain nombre de remboursements à des créanciers, notamment concernant les dettes fournisseurs. La dette publique et la dette sociale méritent une étude approfondie qui fera partie de notre Plan de Relance. Pour la dette publique, après une démarche de réconciliation des comptes, nous allons certainement nous engager dans une demande de moratoires transitoires. Pour la dette sociale, sans abuser de la patience et de la compréhension de nos travailleurs, nous allons nous engager dans un

dialogue qui puisse préserver les intérêts des travailleurs et de la société sur le long terme. Nous sommes convaincus que l'Etat congolais, qui est notre actionnaire principal, nous accompagnera dans ces démarches en tant que Pouvoir Public. De plus, les deux actionnaires principaux pourront étudier la possibilité de recapitaliser la Société afin de diminuer ou annuler l'endettement et permettre le retour vers un accès aux capitaux à risque.

b) ***Pensez-vous que les réserves de la MIBA sont suffisantes pour permettre la continuité d'exploitation avec ou sans augmentation du capital ?***

LA Miba possède des ressources reconnues de l'ordre de 120 millions de carats dont environ 80 millions dans des massifs kimberlitiques, 20 millions dans les gisements détritiques (collines et terrasses) et les anciens terrils et encore 20 millions dans les lits de rivières. En considérant le taux d'exploration actuel, on peut affirmer que, moyennant le développement de nouvelles recherches, ces ressources seront certainement augmentées d'un facteur largement supérieur à 1 (allusion faite à l'extension à l'ouest de Kanshi 3 et l'approfondissement dans les massifs kimberlitiques). Sur l'année 2014, le prix de vente moyen du diamant de la Société a été de 24,17 US\$, la production a été faite essentiellement à partir d'un terril (constitué d'anciens rejets) situé près de la laverie de Disele et dans une moindre mesure à partir du gisement de Dibindi plus riche mais plus difficile à exploiter à cause de l'eau. Si nous tablons sur un prix moyen de 20US\$ le carat, ce qui est conservatoire vu les réserves de gisements frais plus riches, nous obtenons un chiffre d'affaire supérieur à 2 milliards US\$. Cette valeur montre la viabilité de la Société sur le long terme, mais nous estimons qu'il est souhaitable de recapitaliser afin de revenir rapidement à l'équilibre.

c) ***Quelles sont les stratégies prévues par le Conseil d'Administration pour reconstituer les fonds propre et dans combien de temps ?***

Une analyse multisectorielle est en cours, elle sera combinée avec la certification du Massif 1 ainsi qu'une étude de faisabilité économique afin de conduire à un programme de relance sur le long terme. Mais a priori, en se calquant sur le modèle du plan d'urgence, les ressources en kimberlite et détritique devraient permettre de remonter la production à un niveau de 200.000 à 300.000 carats par mois. Cela demandera certainement de mettre en marche au moins une laverie à kimberlite et une laverie à détritique du côté de l'ouest. Notre principe de construction budgétaire actuel devrait permettre également de faire face aux différentes charges de manière élégante. Une fois qu'un échéancier de remboursement est négocié, le nouveau programme devrait fixer la production à un niveau qui permette de faire face aux

échanciers. Les calculs montrent que la maîtrise des coûts permet de limiter les coûts au carat produit et de dégager des marges positives.

Veillez agréer, Madamela Commissaire aux comptes, l'assurance de notre considération distinguée.

**Jean Pierre TSHIBANGU KATSHIDIKAYA**

Président du Conseil d'Administration